

Mairie de la Garde

ARRONDISSEMENT de Coulon

Du Dix Thermidor an mil huit cent quarante-deux, à dix heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE d. Marie Chèrese Supiot
 née à la Garde le Dix de Germinal à dix heures du soir fille d. Jean Supiot
 profession d. Cultivateur
 à la Garde et d. Marie Anne polonie Solly
 âgée de quarante-trois ans, domiciliée à la Garde, mariée

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin
 Sur la déclaration à moi faite par le D^r Jean Supiot père de l'enfant
 âgé de quarante ans, profession d. Cultivateur
 domicilié à la Garde

Premier témoin, Antoine Journeir âgé de vingt ans, profession d. Journalier domicilié à la Garde
 Second témoin, André Carrouse âgé de quarante ans, profession d. Journalier domicilié à Coulon

CONSTATE, suivant la loi, par moi Alexandre Augustin Ogier, maire de la Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public, lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception de l'un d'eux qui a été ne le servir.

Journeir Carrouse



Mairie de la Garde

ARRONDISSEMENT de Coulon

Du Dix Thermidor an mil huit cent quarante-deux, à dix heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE d. Rose Bercey Allégret
 née à la Garde le Dix de Germinal à dix heures du soir fille d. Jean Bercey Allégret
 profession d. Cultivateur
 à la Garde et d. Marie Saince
 âgée de quarante ans, domiciliée à la Garde, mariée

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin
 Sur la déclaration à moi faite par le D^r Jean Bercey Allégret père de l'enfant
 âgé de quarante ans, profession d. Cultivateur
 domicilié à la Garde

Premier témoin, Jean Bercey Allégret âgé de vingt ans, profession d. Journalier domicilié à la Garde
 Second témoin, Jean Baptiste Perron âgé de quarante ans, profession d. Cultivateur domicilié à la Garde

CONSTATE, suivant la loi, par moi Alexandre Augustin Ogier, maire de la Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public, lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception de l'un d'eux qui a été ne le servir.

(Cirin)

Mairie de la Garde ARRONDISSEMENT de Coulon

Du Dix Thermidor an mil huit cent quarante-deux, à dix heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE d. Jean Baptiste Sabatier
 né à la Garde le Dix de Germinal à dix heures du soir fils d. Marie Louise Sabatier
 profession d. Cultivateur
 à la Garde et d. Marie Louise Sabatier
 âgée de quarante ans, domiciliée à la Garde, mariée

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le D^r Marie Louise Sabatier père de l'enfant
 âgé de quarante ans, profession d. Cultivateur
 domicilié à la Garde

Premier témoin, Jean Baptiste Gros âgé de vingt ans, profession d. Journalier domicilié à la Garde
 Second témoin, Simon Allardière âgé de quarante ans, profession d. Journalier domicilié à la Garde

CONSTATE, suivant la loi, par moi Alexandre Augustin Ogier, maire de la Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public, lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception de l'un d'eux qui a été ne le servir.

Gros Allardière

Mairie de la Garde

ARRONDISSEMENT de Coulon

Du Dix Thermidor an mil huit cent quarante-deux, à dix heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE d. Jean Bercey Allégret
 né à la Garde le Dix de Germinal à dix heures du soir fils d. Jean Bercey Allégret
 profession d. Cultivateur
 à la Garde et d. Marie Saince
 âgée de quarante ans, domiciliée à la Garde, mariée

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le D^r Jean Bercey Allégret père de l'enfant
 âgé de quarante ans, profession d. Cultivateur
 domicilié à la Garde

Premier témoin, Jean Bercey Allégret âgé de vingt ans, profession d. Journalier domicilié à la Garde
 Second témoin, Marie Saince âgée de quarante ans, profession d. Cultivateur domicilié à la Garde

CONSTATE, suivant la loi, par moi Alexandre Augustin Ogier, maire de la Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public, lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception de l'un d'eux qui a été ne le servir.

maître Jean Bercey